ASSOCIATION CANINE MAINE ANJOU
Affilié à la Société Centrale Canine reconnue d'utilité publique
La Noblerie 49000 - ECOUFLANT – **Tel : 06 76 50 79 35** **Email : acma.presidente@free.fr** - **http:/www.asso-acma.com**

ANGERS

DOG SHOW

SAMEDI 27 MARS 2027
Exposition Canine Nationale
avec attribution du CACS de la SCC

CACS de la SCC
CACIB de la FCI

DIMANCHE 28 MARS 2027
Exposition Canine Internationale
avec attribution du CACS de la SCC
et du CACIB de la FCI

2 EXPOSITIONS LE MEME WEEK-END
PARC DES EXPOSITIONS

2 CLOTURES DES ENGAGEMENTS :
17 FEVRIER 2027 (cachet de la poste faisant foi)
12 MARS 2027 (date de réception – aucun engagement ne sera accepté après cette date)
Engagements recommandés sur internet : **https://cedia.fr** (paiement sécurisé)
Engagements par courrier : **CEDIA EXPO ANGERS 67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM**
Renseignements : acma.secretariat1@gmail.com 06 76 50 79 35 / 07 77 78 76 55
CHIENS VENERABLES à partir de 13 ans GRATUIT

HALLS CHAUFFES
JUGEMENTS A HORAIRES
(Entrée possible jusqu'à 11h30 maximum
SORTIE A PARTIR DE 11H00

SEANCE DE CONFIRMATION Seule
(pour les chiens non exposés)
VENDREDI 26 MARS 2027 à partir de 15h00
Inscription : https://cedia.fr ou sur demande acma.secretariat1@gmail.com

Séance de CSAU – Chiens toutes races : Samedi 27 & Dimanche 28 mars 2027 de 09h00 à 15h00
10 % de remise aux adhérents ACMA et aux Exposants engageant leurs chiens au CACS et CACIB

Expositions sans cages SAUF pour les MEUTES
Concours Junior Handling Officiel (inscription préalable en ligne)
PARKINGS GRATUITS : Exposant : P4/P5 – Camping-Car : P1 – Restauration sur place

NATIONALES D'ELEVAGE:
BICHONS- PETIT CHIEN LION - RATIER DE PRAGUE
BOSTON – CARLIN - PETITS BELGES
BOULEDOQUE FRANÇAIS / CHIENS TIBETAINS
CAMILA-NEA
CHIHUAHUA- COTON DE TULEAR & EXOTIQUES
REGIONALE D'ELEVAGE : SAINT-BERNARD & DOGUE DU TIBET
10 % de remise sur les engagements
des Nationales & Régionaled'Elevage pour les SPECIALES

Jury pressenti* de ANGERS CACS

samedi 27 mars 2027

RÉPARTITION DES RACES PAR JUGE

Groupe 1 CHIENS DE BERGER ET DE BOUVIER	
Barbado da Terceira, Berger de Beauce, Berger de Picardie, Berger des Alpes et de Savoie, Berger des Shetland, Bergers de Brie, Bergers latino-américains, Bobtail, Border Collie, Lancashire Heeler, Majorero, Schipperke, Welsh Corgis, *Races non citées*	**BOTTAGISIO Pietro** *(ITALIE)*
Berger blanc suisse, Berger de Bohême, Berger de Croatie, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremme, Komondor, Kuvasz, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Bergers hollandais, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Chien loup de Saarloos, Chien-loup tchécoslovaque, Chiens de berger belge, Mudi, Puli, Pumi, Schapendoes	**CAVILLAC Boris**
Berger australien, Colley barbu	**TYTGAT Guillaume**
Berger américain miniature, Bergers allemands, Bergers des Pyrénées, Bouviers d'Australie, Chien de berger catalan, Colleys, Kelpie australien	**VIZZARI Dominique**
Groupe 2 PINSCHER, SCHNAUZER, MOLOSSOÏDES, CHIENS DE MONTAGNE	
Boxer, Bullmastiff, Cane Corso, Dobermann, Dogue argentin, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Pinscher, Schnauzer, *Races non citées*	**DUPAS Jean-Jacques**
Alano espagnol, Bergers de l'Est et italiens, Broholmer, Bulldog anglais, Bulldog Continental, Cao de Gado Transmontano, Chien de berger Kangal, Chien de Montagne de l'Atlas, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue du Tibet, Dogue majorquin, Dogues allemands, Fila Brasileiro, Fila de Saint Miguel, Hovawart, Landseer, Léonberg, Mâtin des Pyrénées, Mâtin napolitain, Molossoïdes latino-américains, Montagnes portugais - Estrela, Presa Canario, Saint Bernard, Shar Pei, Terre Neuve, Terrier noir russe, Tosa	**FAVRE René**
Bouviers Suisses	**JACOPS Sébastien**
Rottweiler	**MAFFEI Daniela** *(ITALIE)*
Groupe 3 TERRIERS	
Airedale, Bull Terriers, Cesky Terrier, Fox-Terriers, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	**BOTTUSSI-JOCQUEL Céline**
Russell Terriers spé	**FERRE Cecile**
Terrier nu américain, Bedlington Terrier, Biewer Terrier, Border Terriers, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse, *Races non citées*	**MAFFEI Daniela** *(ITALIE)*
Groupe 4 TECKELS	
Teckels, *Races non citées*	**JACOPS Sébastien**
Groupe 5 SPITZ ET TYPE PRIMITIF	
Laika de Iakoutie, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Eurasier	**BOTTAGISIO Pietro** *(ITALIE)*
Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Cursinu, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Podencos, Podengos, *Races non citées*	**CABON Vincent**
Chiens nus du Mexique et du Pérou spé	**DEWAELE Patrick**
Akita américain spé, Bangkaew de Thailande spé, Chien de Taïwan spé, Chien thaïlandais à crête dorsale spé, Chow Chow, Spitz allemands, Spitz italien	**ROSER Solange**
Groupe 6 CHIENS COURANTS ET DE RECHERCHE AU SANG	
Basset artésien normand, Basset des Alpes, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Griffon nivernais, Griffons vendéens, Harrier, Poitevin, Rhodesian Ridgeback, *Races non citées*	**TENSON Helin** *(FINLANDE)*
Groupe 7 CHIENS D'ARRÊT	
Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braque de weimar à poil long, Braques français, Braques hongrois, Chien d'arrêt portugais, Drahthaar, Epagneul de Saint-Usuge, Griffon Korthals, Spinone, *Races non citées*	**GUILBERT JULIEN Laurence**
Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Langhaar, Pointer, Setter anglais, Setter Gordon, Setters irlandais	**WITZMANN Camille**
Groupe 8 RAPPORTEURS, LEVEURS DE GIBIER, CHIENS D'EAU	
Barbets, Chien d'eau espagnol, Wetterhoun, Chien d'eau portugais à poil bouclé, Chien d'eau portugais à poil ondulé, Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels	**MATTERA Cassandre**
Chien d'oysel allemand, Golden, Labrador, Retrievers	**TENSON Helin** *(FINLANDE)*
Groupe 9 CHIENS D'AGRÉMENT ET DE COMPAGNIE	
Bichons, Caniches, Chiens du Tibet, King et Cavaliers King Charles spaniels, Petit chien lion, Ratier de Prague, *Races non citées*	**ARNOULT Daniel**
Chiens chinois à crête spé, Chihuahua à poil long spé (femelles)	**BARENNE Roger**
Bouledogues français spé (autres classes, mâles)	**BOTTUSSI-JOCQUEL Céline**
Chihuahua à poil long spé (mâles)	**DEWAELE Patrick**
Petits belges	**DUPAS Jean-Jacques**
Carlins	**JACOPS Sébastien**
Terrier de Boston	**MATTERA Cassandre**
Chihuahua à poil court spé, Coton de Tuléar spé	**PALUMBO Aleksandra** *(SUEDE)*
Bouledogue français bringé spé (puppy), Bouledogue français bringé spé (baby), Bouledogue français bringé spé (veteran), Bouledogue français fauve spé (veteran), Bouledogue français fauve spé (baby), Bouledogue français fauve spé (puppy), Bouledogue français blanc et bringé (caille) spé (baby), Bouledogue français blanc et bringé (caille) spé (veteran), Bouledogue français blanc et bringé (caille) spé (puppy)	**TYTGAT Guillaume**
Bouledogues français spé (autres classes, femelles), Epagneuls continentaux, Epagneuls japonais, Pékinois, Petits chiens russes	**VEYRIER Annie**
Groupe 10 LÉVRIERS	
Azawakh, Barzoï, Greyhound, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier espagnol, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Petit lévrier italien, Saluki, Sloughi, Whippet, *Races non citées*	**BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis**

Jury pressenti* de ANGERS CACIB

dimanche 28 mars 2027

RÉPARTITION DES RACES PAR JUGE

Groupe 1 CHIENS DE BERGER ET DE BOUVIER	
Berger des Shetland, Colleys	**BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis**
Berger américain miniature, Berger australien, Berger de Beauce, Colley barbu	**CAVILLAC Boris**
Berger de Picardie, Bergers des Pyrénées, Bergers hollandais, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, Bouviers d'Australie, Chien de berger catalan, Chien loup de Saarloos, Kelpie australien, Schapendoes, *Races non citées*	**DESSERNE Sylvie**
Berger blanc suisse spé, Bergers latino-américains spé	**DUPAS Jean-Jacques**
Berger de Bohême, Bergers allemands, Bergers de Brie, Bergers de l'Est et italiens, Border Collie, Chien-loup tchécoslovaque, Mudi, Puli, Pumi	**KARCHER Christian**
Bobtail, Chiens de berger belge, Lancashire Heeler, Schipperke, Welsh Corgis	**VIZZARI Dominique**

Groupe 2 PINSCHER, SCHNAUZER, MOLOSSOÏDES, CHIENS DE MONTAGNE	
Bergers de l'Est et italiens, *Races non citées*	**BARENNE Roger**
Boxer, Chien de berger Kangal, Dobermann, Dogues allemands, Landseer, Rottweiler, Terrier noir russe	**BASSET Didier**
Chien de Montagne de l'Atlas spé, Dogue du Tibet spé, Mâtin napolitain spé, Pinscher, Saint Bernard spé, Schnauzer	**BECCARELLI Ivo** *(SUISSE)*
Bouviers Suisses, Cane Corso, Chien de montagne des Pyrénées, Dogue argentin, Mâtin des Pyrénées	**DELERUE Pedro Sanches** *(PORTUGAL)*
Bulldog anglais, Bulldog Continental, Bullmastiff, Dogue de Bordeaux, Mastiff	**DUEZ Elodie**
Broholmer spé, Cao de Gado Transmontano spé, Dogue majorquin spé, Fila Brasileiro spé, Fila de Saint Miguel spé, Molossoïdes latino-américains spé, Montagnes portugais - Estrela spé, Presa Canario spé, Tosa spé	**DUPAS Jean-Jacques**
Hovawart, Léonberg, Shar Pei, Terre Neuve	**DUSSELDORP Carla**

Groupe 3 TERRIERS	
Terriers d'Ecosse	**BARENNE Roger**
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Terriers irlandais, Toy Terrier	**DEWAELE Patrick**
Bull Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier	**MAFFEI Daniela** *(ITALIE)*
Fox-Terriers spé, Ratier valencien, Russell Terriers, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, *Races non citées*	**TENSON Helin** *(FINLANDE)*

Groupe 4 TECKELS	
Teckels spé, *Races non citées*	**VARLET Marie-France**

Groupe 5 SPITZ ET TYPE PRIMITIF	
Chow Chow spé, Eurasier spé, Spitz allemands spé, Spitz italien spé	**ALBRIGO Anna** *(ITALIE)*
Chiens nus du Mexique et du Pérou	**BOTTAGISIO Pietro** *(ITALIE)*
Akita américain, Bangkaew de Thailande, Chien de Taïwan, Chien thaïlandais à crête dorsale, Esquimau canadien, Chien du Groenland, Laika de lakoutie, Norsk elghund gris, Norsk elghund noir, Chien norvégien de Macareux, Laika russo-européen, Laika de Sibérie orientale, Laika de Sibérie occidentale, Chien d'élan suédois, Spitz de Norbotten, Chien d'ours de Carélie, Spitz finlandais, Berger d'islande, Buhund norvégien, Chien suédois de Laponie, Chien finnois de Laponie, Berger finnois de Laponie, Samoyède	**CABON Vincent**
Akita, Basenji, Chien de Canaan, Chien du Pharaon, Spitz des visigoths, Cirneco de l'Etna, Husky Sibérien, Malamute de l'Alaska, Podencos, Podengos, Spitz du Japon, *Races non citées*	**ROSER Solange**

Groupe 6 CHIENS COURANTS ET DE RECHERCHE AU SANG	
Grand basset griffon vendéen, Petit basset griffon vendéen	**DUSSELDORP Carla**
Basset artésien normand, Basset des Alpes, Basset Hound, Beagle, Beagle Harrier, Chien d'Artois, Chien de Saint Hubert, Chien courant de Bosnie à poil dur, Chien courant d'Istrie à poil ras, Chien courant d'Istrie à poil dur, Chien courant de Posavatz, Petit chien courant bernois, Dalmatien, Fauves de Bretagne, Grand griffon vendéen, Rhodesian Ridgeback, *Races non citées*	**SALLET Christian**

Groupe 7 CHIENS D'ARRÊT	
Epagneul à perdrix de Drente, Epagneul bleu de Picardie, Epagneul de Pont-Audemer, Epagneul français, Epagneul picard, Epagneuls bretons, Epagneuls de Münster, Griffon Korthals, Pointer, Setter anglais, Setter Gordon spé, Setters irlandais	**GUILBERT JULIEN Laurence**
Barbu tchèque, Braque allemand, Braque d'Auvergne, Braque de l'Ariège, Braque du Bourbonnais, Braque italien spé, Braque Saint Germain, Braque slovaque à poil dur, Braques de Weimar, Braques français spé, Braques hongrois spé, Chien d'arrêt portugais spé, Drahthaar spé, Langhaar, Perdiguero de Burgos spé, Pudelpointer, Spinone spé, Stichelhaar, *Races non citées*	**WITZMANN Camille**

Groupe 8 RAPPORTEURS, LEVEURS DE GIBIER, CHIENS D'EAU	
Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Lagotto Romagnolo, Spaniels	**JACOPS Sébastien**
Golden, Labrador, Retrievers	**MARABOTTO Marco** *(ITALIE)*
Barbets spé, Chien d'eau espagnol spé, Chien d'eau portugais à poil bouclé spé, Chien d'eau portugais à poil ondulé spé	**TYTGAT Guillaume**

Groupe 9 CHIENS D'AGRÉMENT ET DE COMPAGNIE	
Bouledogues français spé (femelles)	**ARNOULT Daniel**
Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar	**BOTTAGISIO Pietro** *(ITALIE)*
Bichons spé, Petit chien lion spé, Ratier de Prague spé	**BOTTUSSI-JOCQUEL Céline**
Shih tzu spé, King et Cavaliers King Charles spaniels	**CHANCEL AGUIRRE Frédérique**
Bouledogues français spé (mâles)	**KLEIN Jean-Claude**
Carlins spé, Petits belges spé, Terrier de Boston spé	**PALUMBO Aleksandra** *(SUEDE)*
Lhassa apso spé, Epagneul tibetain spé, Terrier du tibet spé, Epagneuls continentaux spé, Epagneuls japonais, Pékinois, Petits chiens russes spé	**RYTTER Pia** *(DANEMARK)*
Caniches spé	**TYTGAT Guillaume**

Groupe 10 LÉVRIERS	
Barzoï, Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier hongrois, Lévrier irlandais, Lévrier polonais, Saluki	**FAVRE René**
Azawakh, Greyhound, Lévrier espagnol, Petit lévrier italien, Sloughi, Whippet, *Races non citées*	**MATTERA Cassandre**

Race spé = spéciale de race Race Inv = race invitée, engagement gratuit *Races non citées* = toutes les autres races du groupe

** La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges*

n° d'arrivée CACS

2 Expositions Canines

27 et 28 MARS 2027 - ANGERS

Samedi 21 mars : Exposition nationale avec attribution du CACS
Dimanche 22 mars : Exposition internationale avec attribution du CACIB

n° d'arrivée CACIB

ROYAL CANIN

ROYAL CANIN

CACS	CACIB & CACS	2 Expositions CACS & CACIB
Samedi 27/03/2027	Dimanche 28/03/2027 uniquement	Samedi 27 & Dimanche 28/03/2027

Demande d'engagement

► **Expo Nationale** = 1 tarif ► **Expo Internationale** = 1 tarif ► **Expo 2 expos*** = 1 tarif

** la dégressivité pour le tarif Expo 2 jours s'entend pour un même nombre de chiens engagés dans la même classe d'âge au CACS et au CACIB*

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 12 mars 2027 (date de réception)** à :
CEDIA - EXPO ANGERS - 67 rue du Général Leclerc – 67202 WOLFISHEIM
Joindre impérativement :

- votre règlement à l'ordre de l'ACMA
- la photocopie des justificatifs (champion et travail),
- la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2e catégorie ou provenant de l'étranger

Engagements internet : https ://cedia.fr
ou **www.doglle.com**
tarif de l'organisateur sans supplément ; règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.
L'organisateur demande 1 € supplémentaire pour les frais bancaires.

Les engagements par fax ou par-mail ne seront pas retenus.

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : _____ N° LO : _____
tatouage ou transpondeur

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : ..... Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

Taille : ..... Schnauzer, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.

Couleurs : ..... Bergers de Brie, Belges, Dobermann, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkhound, Cockers, Caniches, Chow- Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

Poil : ..... Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.

Poids : ..... Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.

Né le : ____/____/____ Sexe : Mâle ☐ Femelle ☐

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
(Propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays _____

mail : _____ Tél : _____ Fax : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire ❑ Ouverte ❑ Travail ❑ Champion ❑ Jeune ❑ Puppy ❑ Baby ❑ Vétéran ❑
Ne concourant pas ❑ Meute ❑ Vénérable ❑ Confirmation - uniquement pour les chiens exposés ❑

En l'absence de précision ci-dessus, le chien sera inscrit en classe ouverte, jeune ou puppy, selon son âge. La confirmation est gratuite pour les chiens inscrits en classe individuelle.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION / PARKING GRATUIT

* engagement papier uniquement	1ère clôture : 17/02/2027			2e clôture : 12/03/2027			
	CACS	CACIB	2 expos	CACS	CACIB	2 expos	*Sommes adressées*
Pour le 1er chien	45 €	52 €	85 €	55 €	62 €	95 €	
2e chien	40 €	47 €	75€	50 €	57 €	85 €	
3e chien et chiens suivants (chacun)	35 €	40 €	65 €	45 €	50 €	75 €	
Puppy, Baby, Vétéran	30 €	35 €	60 €	40 €	45 €	70 €	
Chien ne concourant pas	15 €	15 €	25 €	20 €	20 €	35 €	
Tarif groupe : 6 chiens « même propriétaire »	185 €	220 €	365 €	220 €	255 €	415 €	
Chien supplémentaire dans groupe « même propriétaire »	25 €	35 €	55 €	35 €	45 €	65 €	
Chien Vénérable (à partir de 13 ans - gratuit)	0 €	0 €		0 €	0 €		
Meute (uniquement Terriers-Teckels-Chiens Courants)	100 €	125 €	195 €	155 €	185 €	260 €	
Chien supplémentaire dans la meute	25€	32 €	45 €	35 €	42 €	55 €	
Paire, Couple, Lot d'affixe, Lot de reproducteur	15 €	15 €	25 €	15 €	15 €	25 €	
Jeune Présentateur – Concours Officiel	15 €	15€	25 €	15 €	15 €	25 €	
Reservation catalogue papier	8 €	8 €		8 €	8 €		
Catalogue en vente sur place	8 €	8 €		8 €	8 €		
ADHERENT ACMA à jour de cotisation **2026/2027** **Toute fraude sera sanctionnée**	**Réduction 10 %** sur le montant total engagement **N° Carte ACMA obligatoire :**						
Carte accompagnateur (1 Entrée gratuite accompagnateur si 3 chiens engagés) – Entrée gratuite pour les moins de 12 ans	6 €	6 €	12 €	6 €	6 €	12 €	
CSAU (chiens toutes races LOF et non LOF)	22 €	22 €		22 €	22 €		
Catalogue en ligne gratuit au début des jugements					TOTAL		

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.
Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre. Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 15h00.

Fait à .....*Le*.....

Signature

Par : ❑ Chèque libellé à **ACMA** ou Virement IBAN

Inscription de l'étranger : règlement par virement uniquement **IBAN :** FR76 1027 8394 0100 0221 9380150 – **BIC SWIFT :** CMCIFR2A

Pour bénéficier du tarif dégressif, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

Les deux expositions se tiendront à ANGERS, parc des expositions les 27 et 28 mars 2027.

HORAIRES D'ENTREE ET DE JUGEMENT

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30 et jusqu'à11h30 (au plus tard), suivant les horaires de jugements. Les chiens seront convoqués à un horaire précis, il n'est donc pas nécessaire d'être présent dès 8h00. Il faut être arrivé au plus tard 30 minutes avant l'heure des jugements. L'ECARTE Exposant sera envoyée par mail avec le numéro d'exposant dans les 10 jours précédents l'exposition.

SORTIE DES CHIENS : Sortie à partir de 13h30. Les chiens classés pour le ring d'honneur devront restés sur l'exposition.

LOGEMENT : Exposition sans cages. Prévoir vos cages et box personnels – Cages uniquement pour les meutes – Vastes zones réservées.

TOILETTAGE : Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double "handling", c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifié le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

OREILLES COUPEES : les chiens nés en France ou à l'étranger, après le 28 aout 2008 dont les oreilles sont coupées sont interdit de concours en France.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. Les engagements des chiens absents à l'exposition ne seront pas remboursés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.
Sont admis à l'Exposition tous les chiens inscrits, même ceux sans pedigree, de races figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI.
Les chiens de 1ère catégorie ne sont pas admis.
Seront refusés :
- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition sauf les omissions ou erreurs informatique,
- c) toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Elevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de l'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut se présenter. L'accusé de réception devra être présenté à l'entrée.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRES (la date de référence pour les âges / classe est la veille de l'ouverture de l'exposition).

INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois (comptés la veille de l'ouverture de l'Exposition). Cette Classe donne droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

TRAVAIL : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la clôture des inscriptions, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.T en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du CACS, le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du CACIB

CHAMPION : Réservée exclusivement déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. (joindre la copie des titres), âgés de 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS, mais donne droit à l'attribution du CACIB et de la R.C.A.C.I.B en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements de la manifestation.

JEUNES – Pour chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et du CACS-J en exposition nationale ou CACIB-J en exposition internationale mais non au CACS ni au CACIB

VETERAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et du CACS-V en exposition nationale ou CACIB-V en exposition internationale mais non au CACS ni au CACIB

PUPPY : Pour les chiens âgés de 6 et moins à 9 mois.

BABY : Pour les chiens âgés de 4 à moins de 6 mois

Ces deux classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur) Elle ne donne pas lieu à un classement.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion, Jeune, Puppy, Baby, Vétéran.

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

Chiens courants : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire dont 3 chiens doivent être engagés en Classe Travail. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Teckels et Terriers : Pour les six terriers ou les six teckels, le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

COUPLE : Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE : Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" : Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge et donc n'ont pas accès à la confirmation.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 12 mars 2027 Tout engagement parvenant après la date de clôture (date de réception) sera refusé et remboursé. Les engagements dont le règlement ne sera pas effectué avant la date de clôture ne seront pas pris en considération et retournés. Aucun règlement ne sera accepté le jour de l'exposition. L'Engagement, libellé à l'ordre de l'Association Canine Maine-Anjou (ACMA), devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire. Les exposants étrangers peuvent effectuer un versement sur notre compte bancaire **IBAN : FR7610278394010002219380150 – BIC SWIFT : CMCIFR2A**

REFUS OU EXCLUSIONS :

1 ° des engagements : l'ACT se réserve le droit le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre, sans en préciser le motif, et les rembourser même après les avoir acceptés.

2° des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) des chiens agressifs
b) ceux refusés par le Service Vétérinaire
c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés
d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite
e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS : Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. Les chiens absents au moment du jugement, ne seront classés par la suite. Le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall. Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT : Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race – présenté en parfaite condition – réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant "de la classe" et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON : Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions – en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON : Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas importants.

SUFFISANT : Qualificatif attribué à un chien typé, sans qualités notaires ou pas en condition physique.

DISQUALIFIE : Qualificatif pour un chien ne remplissant pas les critères de confirmation.

Dans chaque classe, sauf les classes Puppy, les quatre meilleurs seront primés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement.

Le 1er prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON. **Les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement.**

Les meutes sont jugées suivant l'échelle des points adoptés par la SCC, et le décompte des points doit être effectué, soit dans le ring du juge, soit dans un ring préparatoire au ring d'honneur.

CACS : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "EXCELLENT" en classe Intermédiaire, ou en classe Ouverte ou classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place. Les Juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS, que les chiens satisfont aux conditions imposées. Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC. Si le chien classé 2e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le CACS, pour attribuer la Réserve de CACS, le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le CACS et le mettre en concurrence avec les 1ers Excellent des deux autres classes.

CACIB : Les propositions de CACIB ne sont autorisées que dans les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail et Champion. La classe Jeune ne peut prétendre à l'attribution du CACIB. Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de CACIB d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la FCI de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du CACIB. Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel. La RCACIB peut être convertie en CACIB si le chien proposé pour le CACIB :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc…
b) s'il a déjà le titre de Champion International.

En cas d'attribution d'un seul CACIB pour plusieurs variétés d'une même race ou dans le cas d'une race trop nombreuse jugée par deux juges différents, le juge chargé d'attribuer le CACIB sera désigné d'avance par l'ACMA et cette désignation sera portée au catalogue et à la connaissance des exposants.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la SCC en ce qui concerne le CACS et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du CACIB.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE : le chien et la chienne proposés pour le CACIB concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la FCI, bien que ne pouvant pas obtenir le CACIB, peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE : Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION : Les meilleurs chiens de chaque groupe concourront en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes » de la 1re journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2e jour.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 150 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par l'ACMA, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur,
a) ceux qui auront fait une fausse déclaration
b) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
c) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
d) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
e) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT : Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants. II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an. Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé. Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés. Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le numéro d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages

COUPE D'OREILLE : depuis le 1er juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

CAUDECTOMIE : pour les races Rottweiler, Cane Corso, Boxer, Dobermann et Schnauzer, interdiction de confirmation et de participation aux expositions canines pour les chiens nés après le 1er janvier 2020.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le laisser longtemps attaché à une potence, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle. Le non-respect de cette règle par l'exposant entraînera son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire par la SCC.

Règlement complet des expositions sur le site SCC :
https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions